



Le mot du Maire

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, tout au moins au sujet du climat.

Il y a un an, dans cet édit, je vous parlais de chaleur et de sécheresse. Cette année c'est plutôt l'inverse avec beaucoup de pluie et des températures pas vraiment dignes d'un été. Année pas facile pour nos viticulteurs et nos jardiniers victimes des aléas climatiques divers (gel, grêle, maladies..) : Qui a eu la chance de pouvoir faire pousser et mûrir des tomates dans son jardin sans problème de mildiou ?? Le point positif est quand même que la nature soit restée bien verte et que l'on aura pu éviter de puiser dans les nappes pour l'arrosage.

Par contre, ce qui a peu changé en un an c'est bien ce « sacré virus » : la COVID.

Malgré la vaccination d'un grand nombre d'entre nous, nous sommes encore loin de l'oublier.

On en est au Pass sanitaire indispensable dans beaucoup d'endroits ce qui complique la vie de tous dont les commerçants qui sont obligés de faire « la police » avant de faire leur travail. Souhaitons que cette période soit la plus courte possible.

Bonne nouvelle quand même puisque nos associations ont pu reprendre, plus ou moins, leurs

activités et retrouver ce lien social qui a manqué pendant plus d'un an (à nos aînés en particulier). L'année scolaire a repris et ce sont environ 75 enfants qui sont accueillis et répartis en trois classes avec la même équipe enseignante que l'année passée sous la direction de Corinne Ponthus.

Les projets entrepris par la commune avancent à peu près normalement :

- L'aménagement de « l'entrée de bourg » qui concerne la réfection du parking vers la salle d'animation suit son cours. Les véhicules pourront de nouveau se garer vers la mi-septembre. Les aménagements paysagers (plantations diverses) se feront à l'automne.

- Les huit logements OPAC à l'entrée des Grandes Planches sont terminés et sont occupés depuis Juillet.

- Les travaux pour la MARPA en épieux avancent bien. Encore un an et cette structure pourra accueillir les premiers résidents.

Pour terminer, je vous souhaite à tous, Ternandais et Ternandais, une belle fin d'année en espérant un bel « été de la St Martin ».

Bernard DUMAS



AGENDA

DECEMBRE

8 Illuminations du vieux bourg avec animation musicale dans l'église (Pass sanitaire obligatoire)

11 Marché de Noël

MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30
Permanence du Maire et des Adjoints sur rendez-vous - mairie@ternand.fr / www.ternand.fr

Mardi 13 Avril 2021

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 13 avril 2021 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.
Secrétaire de séance : Philippe PEYROT.
Début de la séance 20h
Excusés : Cindy PERREAL. Approbation du compte-rendu du 9/03/21.

URBANISME

- Permis de construire déposé par Monsieur Bruno CHABANON au 50 route de Saint Vérand pour une extension d'une maison individuelle. Après avis favorables de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), le Conseil Municipal accepte le permis de construire en suivant les avis de l'ABF.
- Permis de construire déposé par Monsieur Régis DUPERRAY au 18 allée des Lilas pour construction d'une maison individuelle. Dossier transmis à la CCBPD.
- Permis d'aménager déposé par SAS SCHOUN impasse d'épieux pour la création de 5 lots à bâtir. Dossier en cours d'instruction avec nouvelle proposition de voirie.
- Transfert de permis de construire pour lot non construit SCI HUMA à AKCA-MULATON au 61 rue du Stade.
- Transfert de permis de construire pour logement n°2-Côté Jardin à Monsieur DA SILVA GONCALVES au 90 impasse des Mésanges.
- Demande préalable déposée par Monsieur Manuel PERRIN au 3470 route de Brou pour modifications de fenêtres. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Paul SIVELLE au 3265 route de Brou pour construction d'une piscine. Dossier accepté après demande complétée.
- Demande préalable déposée par Monsieur Ivan DAVID au 30 chemin des Brotteaux pour changement de clôture et abri de jardin. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Geoffroy AUTRAN au 236 rue du Val d'Azergues pour construction d'un carport. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Madame Constance CHAREYRE au 49 ruelle de l'église pour réfection de toiture. Demande de pièces complémentaires de l'ABF.
- Demande préalable déposée par Monsieur Frédéric VANHAVERBEKE au 42 rue des Chermettes pour ravalement de façade. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour vente SCI HUMA /AKCA-MULATON au 61 rue du Stade.

- Certificat d'urbanisme pour vente PONCET/RIVIER à « la Combe ».
- Certificats d'urbanisme pour dossier pilote CORGIER/COTE JARDIN aux « Grandes Planches ».

VOIRIE

- L'Aricot : Le canal défaillant, qui inonde en permanence la cour d'un particulier, sera réparé par l'entreprise ALM Maçonnerie pour un montant de 1 985.50€TTC. Devis accepté par le Conseil.
- Lotissement de la Promenade : Le Conseil Municipal donne son accord pour le transfert de la voirie du lotissement dans le domaine public et une partie de l'éclairage soit trois lampadaires. (Vote : 2 abstentions, 11 pour). Ils seront remplacés par des lampadaires éventuellement solaires quand l'éclairage actuel ne fonctionnera plus.
- Trottoir devant l'OPAC : Proposition de réaliser 6 places de stationnement devant le bâtiment de l'Opac, tout en conservant le trottoir. Le Conseil approuve ce projet. Il faudra attendre l'accord du Département.
- Rallye Charbonnières : Les organisateurs proposent deux possibilités (juillet ou octobre), la commune n'ayant pas de manifestation programmée, s'adaptera selon les dates choisies.
- L'épaveuse a été réservée (40heures) pour fin mai.

SCOLAIRE

- Compte-rendu du Conseil d'école du 11 mars.
Les prévisions d'effectifs pour l'année 2021-2022 sont pour l'instant de 72 élèves, en légère augmentation par rapport à cette année (70 élèves). Un bilan provisoire des actions engagées sur l'année a été décliné. Un point complet a été abordé concernant les projets et sorties envisagées : on constate une forte activité ! Un contrôle sécuritaire a été réalisé par la gendarmerie et des observations ont été remontées. Enfin, les travaux réalisés par la commune ont été soulignés et appréciés par la directrice.

COMMUNICATION / INFO

- Le bulletin quadrimestriel est en relecture et sera distribué le week-end du 24 et 25 avril par l'équipe municipale.

COMMUNAUTE COMMUNES

- Compte-rendu du Conseil Communautaire du 24 mars
- Appel à projet « plantation de haies champêtres » : Comme l'année dernière, dans le cadre de son Plan Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) favorise et accompagne les projets de plantation et la préservation de haies sur le territoire. Toutes personnes physiques peuvent bénéficier de cette aide, à condition que la plantation réponde à plusieurs objectifs comme :
 - seules les haies champêtres composées d'essences d'arbres sauvages et locales sont éligibles.
 - Les arbres fruitiers domestiques ne sont pas inclus dans ce dispositif.
 - Un linéaire de 150 mètres minimum.Le soutien est limité à l'enveloppe prévisionnelle 2021, soit 10 projets maximum dans la limite de 500 mètres par projet. Les dossiers sont disponibles à la mairie et à déposer avant le 1er juin 2021.

ELECTRICITE

- Compte-rendu du Conseil Syndical du 23 mars 2021.
Plusieurs sujets ont été débattus dont :
 - L'éclairage public : Le lancement d'une démarche performancielle qui s'inscrit dans le plan de relance impulsé par l'Etat dans le cadre de la transition écologique. Le budget primitif a été validé
 - Les taux d'aides aux travaux du programme 2021 ont été validés.

DELIBERATION

- Transfert de compétence en matière de mobilité à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. Validé par le Conseil Municipal.
- Réévaluation des loyers du cabinet infirmiers, Monsieur Henriot et Mesdames Belmont, Chardon.
- Clôture des Régies de la cantine et accueil périscolaire.
- Vote des taux de fiscalité directe locale 2021. (Inchangés comme les années précédentes)

DIVERS

- Demande de subvention de « Tour Beaujolais Organisation ». Demande refusée.
- Plan Commune de Sauvegarde (PCS) : Le PCS a été mis à jour. Il sera transmis à la Préfecture et Sous-Préfecture accompagné du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Une réunion sera organisée entre les élus pour prendre connaissance du PCS afin de faire face à d'éventuelles situations d'urgence.

Le DICRIM destiné aux habitants, est disponible à la mairie et sur le site de la commune.

- Ateliers numériques Orange : Orange propose de mettre en place un partenariat avec la commune afin de proposer des ateliers numériques gratuits. Cours collectifs gratuits pour initier le grand

public au digital. Les différents thèmes abordés seront : protections des données personnelles, découvrir les réseaux sociaux, prendre en main son smartphone, créer et utiliser son compte Instagram et Facebook. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

- Pylône TDF : Il a été peint dans le coloris demandé.

- Remerciements de Madame Marie Danguin et de sa famille à l'occasion de son 100e anniversaire.

- Travaux parking : lancement de l'appel d'offres concernant l'aménagement de l'entrée de bourg. Les offres sont à déposer avant le 4 mai 2021 sur la plateforme KLEKOOON et seront, par la suite, analysées par l'architecte SERIZIAT.

- Demande de Madame Nancy FOULON concernant le renouvellement d'utilisation de la terrasse. Validée par le Conseil Municipal.

Fin de la réunion : 22h25.

Mardi 18 Mai 2021 - Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 18 mai 2021 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.
Secrétaire de séance : Blandine DUPERRAY - Début de la séance 20H00
Approbation du compte-rendu du 13/04/21.

URBANISME

- Permis de construire déposé par Monsieur Fabien THIVOLLET au 222 route des Chermettes pour reconstruction d'un garage. Dossier accepté.

- Modification de permis de construire déposé par Madame Véronique CHANSON au 410 route de Ronzières pour réduction de surface de plancher. Dossier transmis à la CCBPD.

- Demande préalable déposée par Monsieur Frédéric HAMBUCH au 33 chemin des Brotteaux pour construction d'une piscine. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Madame Mélanie VILAIN au 447 rue des Grandes Planches pour changement de fenêtres. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Ivan DAVID au 30 chemin des Brotteaux pour changement de clôture et abri de jardin. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Serge NODARI au 2005 route du Berthier pour construction d'un abri de voiture. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Madame Christelle SIVELLE au 3249 route de Brou pour construction d'un abri de jardin. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Anthony GEOFFRAY au 1663 route du Berthier pour changement de toiture. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Axel BREYTON au 66 impasse des Mésanges pour création d'une fenêtre de toit et pose de volets. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Mon-

sieur Alain HERBINIÈRE au 46 ruelle de l'église pour changement de fenêtres et peinture de volets. Dossier transmis à l'Architecte de Bâtiment de France.

- Certificat d'urbanisme et droit de préemption urbain pour vente GELIN au 125 route des Plats.

- Certificat d'urbanisme pour vente PONDRET/RIVIER à « la Combe ».

- Certificats d'urbanisme opérationnel pour la division LEETE à « Terre de Gonnin » pour aménagement ancien fournil. Dossier transmis à la CCBPD.

- Certificat d'urbanisme et renseignements d'urbanisme pour la vente PALACIOS/BREYTON-ROUBEYROTTE au 66 impasse des Mésanges.

- Certificat d'urbanisme pour la vente CORGIER/DALLONGEVILLE-MONBRARD aux Grandes Planches.

- Certificat d'urbanisme pour la vente CORGIER/MOUFFLIN-MENEGUZZO au 90 impasse des Mésanges.

- Certificat d'urbanisme pour licitation BOLVY/RIVIER aux Hauts de Chavasson.

Assainissement : Les prochains travaux d'assainissement pour le raccordement au tout à l'égout pour la route du Berthier devraient être réalisés courant 2022.

VOIRIE

- L'Aricot : La réfection du canal des eaux pluviales défectueux a été réalisée.

- Route des Grandes Planches : Cinq places de parking ont été créées devant les nouveaux logements de l'OPAC, le trottoir a été conservé.

- Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Oingt a renouvelé le réseau d'eau potable chemin de la Bigotière.

- Les projets « voirie » validés pour l'année 2021 sont : chemin de la Planche Lachal et l'impasse des mésanges.

BATIMENTS

- Compte-rendu de la réunion commission du 6 mai :

- Divers travaux à l'école.
- Dossier climatisation à la maison médicale en attente de l'accord de subvention.
- Départ du locataire de l'appartement au-dessus de la Poste.
- Présentation du rapport de diagnostic de vulnérabilité de l'inondation.

FLEURISSEMENT

- Plusieurs mains vertes ont rejoint la commission fleurissement lors des journées plantations. Tous avec le même objectif qui est l'embellissement de la commune le tout dans un esprit de convivialité. Merci à tous les bénévoles.

TOURISME & PATRIMOINE

- Les travaux de rénovation de l'église Saint Jean-Baptiste ont été validés en plusieurs phases par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. La première phase consistera à améliorer l'assainissement, études climatiques dans la crypte, reprises ponctuelles extérieures de maçonnerie et couverture. Cette phase permettra de préparer la restauration intérieure.

COMMUNAUTE COMMUNES

- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) a présenté à la Communauté de Communes Beaujolais des Pierres Dorées la Charte Qualité du Cadre de Vie qui a pour objectif de guider les particuliers dans leurs nouvelles constructions ou rénovations et apporter également des conseils aux élus pour leurs futurs projets d'aménagement et d'urbanisme. Ce document, appelé « Palette des bonnes pratiques » est désormais consultable sous format papier à la

mairie, sur notre site dans la rubrique URBANISME/charte paysagère et celui de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

SIVU JEAN BOREL

- Comptes-rendus des conseils d'administration des 12 et 13 avril.

DIVERS

- Élections départementales et régionales : Organisation des permanences du bureau de vote pour les journées des 20 et 27 juin.
- Aménagement « entrée de bourg » : Présentation du rapport de Monsieur Seriziat, 'Architecte, avec 5 entreprises

ayant répondu à l'appel d'offres.
- Le Plan Communal de Sauvegarde réactualisé sera présenté à la prochaine réunion du conseil municipal.
- Le Rallye Charbonnière est annulé pour l'année 2021.

Fin de la réunion : 21h50.

Mardi 15 Juin 2021 - Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 15 juin 2021 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.
Secrétaire de séance : Mylène DUCHARNE
Début de la séance 20H00
Approbation du compte-rendu du 18/05/21.

URBANISME

- Permis de construire déposé par Monsieur Régis BOUVERON au 32 impasse de l'étang pour rénovation d'une construction existante. Demande de pièces complémentaires.
- Modification de permis de construire déposée par Monsieur Loïc MARIETTON au 485 route de Sainte Paule pour modifications diverses. Dossier validé.
- Transfert de permis de construire pour logement n°1-Côté Jardin à Madame Isabelle MONBRARD au 90 impasse des Mésanges. Dossier validé.
- Demande préalable déposée par Monsieur Fabien TILLMANN au 220 impasse du Vervuis pour création d'une fenêtre et d'une porte. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Stéphane BRIGNOLLE au 1817 route du Berthier pour construction d'une extension. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la succession ALIX aux Saignes et Ronzière.
- Certificat d'urbanisme pour la vente Consorts DUPRÉ-BENEITO/PITAVY au 62 impasse des Mésanges.
- Certificat d'urbanisme pour la vente MALCLES/GONCALVES au 64 impasse du Vervuis.
- Certificat d'urbanisme pour la vente Consorts SONNERY/DEPARTEMENT DU RHONE à Latteliat.

Présentation du dispositif « Vigie crues Azergues » : Messieurs Luc DUPERRAY et Pierre MONNERY ont été désignés, depuis l'année dernière, comme sentinelles pour intégrer le réseau Vigie crue Azergues.

VOIRIE

- Explication d'une nouvelle technique de renouvellement d'enrobé : Retraitement

de la chaussée en place à l'émulsion de bitume. Le retraitement en place à l'émulsion de bitume (mélange eau +résine+ bitume) est une technique d'entretien ou de réhabilitation des structures routières entièrement en place à partir du gisement que constitue l'ancienne chaussée dégradée. La méthode consiste, après avoir fragmenté la chaussée, à traiter les matériaux à l'émulsion de bitume dans une machine mobile travaillant à l'avancement. Le retraitement se fait généralement sur 8 à 10 cm d'épaisseur. Les avantages principaux de la technique sont une économie de granulats (réutilisation des matériaux en place), la création d'une nouvelle cohésion des matériaux fissurés et décollés, ainsi qu'une limitation des réhausses de la chaussée. C'est donc une technique écologiquement et souvent financièrement intéressante.

- Place de parking devant L'Opac : le marquage au sol devrait être réalisé après l'observation d'éventuelles retenues d'eau occasionnées par la pluie.

BATIMENTS

- Maison médicale : Le Région octroie une subvention de 50% pour l'installation d'une climatisation réversible pour les niveaux 1 et 2. L'entreprise Bolvy a été retenue.
- Location au-dessus de la poste : le logement sera vacant à partir du mois d'août. Une visite, pour un futur locataire a été réalisée. Des travaux sont envisagés.

COMMUNICATION/INFO

- Site internet : nouvelle configuration du site à partir du mois de juillet.

TOURISME & PATRIMOINE

- Site Patrimonial Remarquable (SPR) : A travers un document d'urbanisme patrimonial, la commune souhaite valoriser le patrimoine architectural et paysager du village, tout en se dotant d'un outil permettant d'accompagner les futurs projets. Le Site Patrimonial Remarquable : qu'est-ce que c'est ?

Le SPR est un nouvel outil de protection créé par la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, dite loi LCAP, du 7 juillet 2016
Pourquoi un SPR à Ternand ?

Le SPR a pour objectif de protéger et de mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager. Il associe la préservation de l'architecture et du cadre de vie, tout en permettant une évolution nécessaire des quartiers anciens.

Comment fonctionne le SPR :

Le périmètre du SPR va compléter le secteur sauvegardé des Architectes des Bâtiments de France pour intégrer en plus de la partie architecture une valeur paysagère, mais aussi une expertise globale du fonctionnement des commerces, déplacements et de l'habitat.

Monsieur Olivier CHANU (Architecte du patrimoine) accompagné de Mosaïque Environnement et de l'Atelier du Triangle(paysage) sont missionnés pour l'étude et la création du projet.

COMMUNAUTE COMMUNES

- Nouveau centre de vaccination des Pierres Dorées, salle Saint Exupéry-5 Pierre de Coubertin à Chazay d'Azergues, porté par les 32 communes de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

DELIBERATIONS

- Transfert de la voirie du lotissement « La promenade » en voirie communale.

DIVERS

- Élections : organisation et validation du planning.
- Aménagement « entrée de bourg » : les travaux devraient commencer le 15 juillet et finir le 15 septembre. A cette occasion, les poubelles situées sur le parking seront déplacées au délaissé de la Potte.
- Remerciements de la famille JOU-NEAU-SION pour la réfection du canal des eaux pluviales.

Fin de la réunion : 22h.

Mardi 20 Juillet 2021 - Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 20 juillet 2021 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Pierre MONNERY Excusés : Marie-Claude PEIGNEAUX et Audrey PEYRASSE.

Début de la séance 20H00

Approbation du compte-rendu du

15/06/21.

URBANISME

- Permis de construire déposé par Monsieur et Madame Lionel CARNEIRO aux Grandes Planches pour construction d'une maison individuelle. Dossier transmis à la CCBPD.

- Permis de construire déposé par Madame Christine MAZILLE et Monsieur Pascal LEVASSEUR aux grandes Planches pour construction d'une maison individuelle. Dossier transmis à la CCBPD.

- Permis de construire déposé par Monsieur Julien CADU SARL « la Grignette » au Crêt des Femmes pour installation de 5 poulaillers. Dossier transmis à la CCBPD.

- Demande préalable déposée par Monsieur Daniel CHIREIX au 185 route du Colliard pour construction d'un abri de voiture. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Thierry BALLOFFET au 566 route de chez Bontemps pour construction d'une piscine. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Madame Amélie BEAUDET au 134 rue des Grandes Planches pour changement de fenêtres et de porte. Dossier accepté.

- Certificats d'urbanisme pour la succession BARRET au Bois des Avenièrès et Terre Neuve.

- Certificat d'urbanisme pour la vente ASSIMON/TRINDADE au 209 rue de Saint Victor.

- Certificat d'urbanisme pour la vente VERRON/CARRON-CARVAT au 15 route des Remparts.

- Certificat d'urbanisme pour la vente MELLET Michel/MELLET David au lieu-dit La Louatière.

- Certificat d'urbanisme pour la donation-partage BRIZON/BOLMIO au 80 ruelle de l'église.

VOIRIE

- L'enrobé des places de parking devant le bâtiment de l'OPAC sera remplacé.

- Suite aux orages du mois de juin qui ont provoqué des dégâts de voirie, une remise en fonctionnement des fossés et caniveaux a été effectuée et un état général aura lieu en hiver.

- Lutte contre l'ambrosie : Plante invasive, très allergisante qu'il convient d'éradiquer. Plante à détruire avant sa floraison. Afin d'aider à la surveillance et à la maîtrise de son expansion, merci de signaler en mairie d'éventuelle parcelles impactées.

BATIMENTS

- Maison médicale : La climatisation est installée au 1er étage et le 2ème étage devrait être terminé fin juillet.

- Logement au-dessus de la poste : Vacant fin juillet, il sera à nouveau loué à partir du 1er octobre, ce qui permettra la réalisation de quelques travaux de rafraîchissement.

- Maison des expositions : Intervention provisoire de Monsieur MARDUEL (électricien) afin de sécuriser les luminaires défectueux du dernier étage.

COMMUNICATION/INFO

- Parution du bulletin quadrimestriel le 10 septembre avec comme date butoir pour fournir les articles le 1er septembre.

SCOLAIRE

- Compte-rendu du conseil d'école du 17 juin :

Un bilan des nombreuses actions éducatives de l'année a été présenté ainsi que les activités de fin d'année déclinant les différentes sorties réalisées.

L'organisation de la rentrée 2021 : 2 départs sont prévus pour cause de déménagement et 7 CM2 iront au collège. L'effectif prévu à cette date est de 73 élèves (soit 3 de plus) : 25 maternels et 48 élémentaires. Le personnel enseignant reste à l'identique. Les nouveaux horaires de l'école ont été validés en conseil. Plusieurs petits travaux sont prévus cet été par la commune liés à la sécurité des locaux.

TOURISME & PATRIMOINE

- Le dossier Petites Cités de Caractère (PCC) a été déposé, une commission d'homologation devrait venir à Ternand en fin d'année.

- Site Patrimonial Remarquable (SPR) (voir l'explication détaillée dans le compte-rendu du 15/06/2021) : Mise en place d'une commission locale SPR, elle sera associée tout au long de la procédure du SPR.

COMMUNAUTE COMMUNES

- Commission Emploi Formation : compte-rendu de la réunion du 29 juin.

- Commission transport-mobilité : Mise en place du Stop-connecté à compter de fin août. C'est une initiative lancée conjointement par la SNCF TER et exploitée par TAXITO pour faciliter la mobilité et simplifier les déplacements de ses utilisateurs, un service à mi-chemin entre le covoiturage et l'auto-stop traditionnel (plus sécurisé). Le principe : en tant que passager, vous devez vous rendre aux 15 premiers points d'arrêts référencés (exemple : à l'entrée du parking de la gare des Ponts Tarrets) et Indiquez votre destination par simple envoi d'un SMS. Votre course s'affiche sur un panneau lumineux. Un conducteur, inscrit préalablement sur le site, pourra alors vous prendre comme passager. Il vous suffira alors de renseigner sa plaque d'immatriculation pour que le covoiturage commence. Un plan de communication sera diffusé prochainement avec les modalités pratiques.

SYDER

- Compte-rendu de la réunion du 22 juin : plusieurs sujets ont été évoqués, notamment : 1. La modification des statuts nécessaire pour permettre de répondre aux besoins des communes dans le domaine des énergies renouvelables mais aussi d'élargir ses compétences pour se positionner comme un réel prestataire de service. 2. Le rapport complet de la Chambre Régionale des comptes. 3. Le rapport d'activité du service technique.

DELIBERATIONS

- Location maison médicale, cabinet au 1er étage :

• Cabinet d'Ergothérapie (Mesdames PAHISA/PARUTTO/SEVENO-RICHE).

• Cabinet de Psychomotricité libéral (Madame BOURGEOIS).

- Avenants aux baux de Mesdames CHARDON et BELMONT.

DIVERS

- Nouvelle pharmacie : sécurisation du trottoir devant la nouvelle pharmacie.

- Aménagement « entrée de bourg » : suivi des travaux.

- Passage d'une randonnée VTT le 24 octobre sur la commune.

Fin de la réunion : 22h15.

Les bénéfices de l'élagage

A titre personnel ou professionnel, les communications électroniques sont devenues indispensables au quotidien (télétravail, télésurveillance, alarmes, TV, etc...)

Elles s'avèrent même vitales lorsqu'il s'agit de la sécurité de chacun (pompiers, SAMU,...) notamment pour les personnes dépendantes isolées.

Les frottements sur les câbles téléphoniques, ainsi que les chutes de branches ou d'arbres en cas d'intempéries sont une cause importante de mauvais fonctionnement et peuvent entraîner des dommages de nature à interrompre les services de télécommunications. Pour éviter cela, chaque propriétaire doit entretenir ses plantations par un ébranchage, un élagage ou un débroussaillage annuel.

Nous comptons sur votre vigilance pour mener à bien cette opération et permettre par la suite, de poursuivre le déploiement de la fibre d'une façon optimisée.

Il apparaît indispensable de conserver une cohérence entre les politiques environnementales actuelles, le développement et le bon fonctionnement de nos réseaux de communication.

L'élagage et le débroussaillage permettent notamment d'éviter les chutes de branches et de limiter les risques de détérioration des installations qui pourraient entraîner une interruption des services.

Les bénéfices de l'élagage sont multiples pour

La collectivité

Garantir la sécurité des personnes.

Sauvegarder la sûreté et la commodité des passages, la conservation des chemins et garder une vision esthétique de l'environnement.

Préserver les réseaux filaires aériens.

Maintenir la continuité des services de communication.

Accélérer le déploiement du réseau fibre.

Développer l'attractivité du territoire grâce à un réseau de qualité favorisant le télétravail.

Le propriétaire

Favoriser une bonne santé de ses arbres et préserver leur qualité, leur esthétique et un confort de récolte.

Limiter le ramassage des feuilles.

Prévenir la chute de branches.

Prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communication électronique.

Anticiper par un ébranchage régulier diminue le nombre d'élagages, plus coûteux et plus complexes.

L'opérateur

Garantir une sécurité et une fiabilité du réseau.

Faciliter le tirage des câbles en cas de déplacement de fibre optique.

Inviter une coopération avec la collectivité favorisant la sauvegarde des réseaux.



Boîte à livres

Si vous ne le saviez pas (et à l'initiative de Marie-Hélène), une boîte à livres est opérationnelle à l'agence postale. Elle vient compléter celle disposée à l'entrée de l'école. Vous pourrez faire un échange pour partager votre plaisir de lecture.



Parking salle d'animation

Durant tout l'été, l'entreprise Eiffage a œuvré pour réaliser les travaux et réduit au maximum l'impact sur la durée de fermeture. Le parking arrive à son terme mais il restera encore à réaliser d'ici cet automne les aspects paysagers (aménagement des espaces verts, plantations d'arbres).

La sécurité des piétons a été mise au cœur du projet :

- Le parvis de la salle est maintenant protégé par des plots.
- La création d'un chemin piétonnier au bord de l'Azergues va permettre aux randonneurs stationnant sur le parking d'accéder directement au pont pour rejoindre à pied le Vieux Ternand.
- L'accès au parking supérieur peut maintenant se faire soit par l'escalier pour les personnes valides, soit par le chemin réservé aux handicapés ou aux poussettes, l'accès ayant été fermé aux voitures.

Sa nouvelle configuration et les aménagements réalisés à l'arrière de la salle ont permis d'optimiser le nombre de places et de créer un local poubelles. Il sera agrémenté de verdure pour le rendre encore plus agréable.

Nouvelle pharmacie

Votre nouvelle pharmacie est ouverte : située en face du bar « la 3^{ème} mi-temps », vous apprécierez son espace et son agencement !



Maison médicale : deux nouvelles professions

Depuis le 1^{er} septembre, Aurélie PAHISA et Amélie BOURGEOIS ont pris leur fonction à la maison médicale. Nous les laissons se présenter :

Aurélié : « je suis ergothérapeute depuis une dizaine d'années et habite Ternand depuis 3 ans. Je suis diplômée de l'institut de formation en ergothérapie de Lyon et titulaire d'une licence en Sciences et Techniques de Réadaptation. Mon cursus m'a amené à devenir également chargée d'enseignement à la faculté de Lyon et formatrice auprès d'ergothérapeutes déjà en exercice. J'entame cette année un diplôme universitaire en réparation juridique du dommage corporel à l'université de Lyon. Ces années d'expériences et de formations m'ont permis de me spécialiser en pédiatrie principalement sur les troubles du neuro développement. Je travaille en coopération avec tous les acteurs et intervenants de la vie de l'enfant (ses parents, son professeur, son instituteur) aussi bien dans son milieu de vie (à l'école, à la maison, ses lieux d'activités de loisirs) que dans sa vie quotidienne (habillage, alimentation, motricité, déplacements, graphisme, écriture). J'évalue les compétences et les difficultés de la personne, mesure les éventuelles restrictions de participation aux activités de la vie quotidienne, objective les éléments facilitateurs et obstacles de son environnement avant de construire avec lui un projet de soins rééducatif et/ou ré adaptatif.

Amélie : « je suis psychomotricienne, diplômée de l'Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation (ISTR) de Lyon en 2019. J'ai été formée pendant trois années à la psychomotricité durant lesquelles j'ai autant appris sur moi-même que sur ce merveilleux métier que j'exerce. Un métier-passion, un métier de soin et de rencontres, au service de la personne dans toute sa globalité et sa complexité. Un métier que je continue de découvrir et une pratique que j'enrichis chaque jour au contact des patients. Je travaille en parallèle dans une clinique psychiatrique, avec une équipe

pluridisciplinaire. Ce travail de lien, avec les professionnels, les patients et leur famille est d'une richesse inestimable, tant pour les patients que pour ma pratique. C'est également dans cette optique de pluridisciplinarité et de lien que je débute ma pratique en libéral, pour être au plus près des besoins de chacun des patients que je reçois. Très attachée au Beaujolais dans lequel j'ai grandi, j'ai eu une belle opportunité d'ouvrir le cabinet à Ternand, village auquel je suis particulièrement attachée et dans lequel j'ai choisi de vivre. Je souhaite, à travers ma pratique, offrir un soin de proximité, au cabinet ou à domicile, une approche complémentaire aux nombreuses autres professions du domaine de la santé de notre vallée. Je suis ravie d'intégrer ce cabinet, de partager cette aventure avec Aurélié, Camille et avec tous les autres professionnels de la maison de santé.

Ces deux professions, très complémentaires, se partagent le local du 1^{er} étage. Leur fonction s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Nous leur souhaitons une belle réussite !



Nouvelle activité à Ternand

Vous souhaitez visiter Ternand et d'autres villages du Beaujolais d'une autre façon, parcourir nos chemins environnants, vous promener à votre guise ?

Marie-Laure et Laurent vous proposent des VTT électriques à la location. Ils peuvent également vous concocter des balades avec des dégustations chez des vignerons du Beaujolais. N'hésitez pas à vous connecter à leur site internet www.locationvelobeaujolais.fr. Vous trouverez toutes les explications (type de VTT, comment choisir son VTT, mode de réservation, tarifs, etc...)

Bonne balade à tous !

Etat Civil

NAISSANCE

BROUTÉ Zacharie né le 27/05/2021 à Gleizé
PIERRET Jeanne, Nathalie née le 28/05/2021 à Gleizé

MARIAGE

Marie TRONCY et Éric BIREAU le 15 mai
Constance HERUBEL et Michel CHAVES le 12 juin
Vlastislava SRANKA et Xavier SYLVESTRE le 10 juillet

La parole aux enfants

Nous avons reçu un nouvel article d'une enfant de Ternand, que nous vous partageons. Si d'autres enfants souhaitent prendre la plume pour nous parler de la vie dans notre village, n'hésitez pas à nous faire parvenir leurs articles !

Bonjour, je m'appelle Chiara j'ai 10 ans et c'est mon deuxième article que j'ai fait. Cette article portera sur les conscrits de l'année 2021. C'est l'année de mes conscrits !!!

En tout premier on est allé au monument aux morts. Manu Perrin a posé un bouquet de fleurs près du monument aux morts.

Il y avait plusieurs blagues que se faisaient les adultes ! C'était un moment triste mais aussi gentil. Il y avait des personnes qui portaient des chapeaux et d'autres portaient des badges. Moi je portais un badge. Puis nous sommes allés chez une dame et on lui a donné un bouquet de fleurs pour sa fille qui est au ciel et qui allait avoir 30 ans. Nous avons bu du coca-cola en discutant.

Au stad de foot.

Il y avait un château gonflable pour les enfants, on s'amusait et on rigolait beaucoup ! Il y avait aussi une buvette et on était plus de 50 adultes et enfants. Des musiciens on fait leur entrée vers 13h30.

C'était trop bien !!!

Merci à mon cousin pour être venu le jour de mes conscrits avec ma tata, ma mamie et mon papi. Et merci aussi à Nina et Zélie qui mon accompagnée tout le long de la fête.



Journées du Patrimoine

Visites guidées de l'église et de la crypte samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021 de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Dans le respect des conditions sanitaires en vigueur



Recherche en généalogie

Je suis Emilie LYONNET, arrière-petite-fille de Francine SONNERY (1887-1961) et Antoine LYONNET (1880-1947) mariés à Ternand le 22 février 1908. Mes arrière-grands-parents étaient domiciliés au Pont à Létra. Ils ont eu trois enfants, Claude-François (1913-1997), Jean-Pierre (1920 - 1971) et Jean-Claude (1918-1993). Mon grand-père, Claude-François était le fils aîné.

Je me passionne pour la généalogie et suis à la recherche de « petits trésors » en lien avec mes arrières grands parents.

Vous les avez connus, côtoyés et vous êtes peut-être en possession de photos ou documents : Alors n'hésitez pas à me contacter par mail (EBLD@live.fr) ou par téléphone (06 81 81 19 99).

Je serais ravie d'échanger avec vous. Mon père, Noël, réside encore à Chamelet et je garde une profonde attache à notre belle région.

